Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20260204-DB_2026_014-DE

COMMUNE DE TRÉGUEUX
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 04 FÉVRIER 2026

L'an deux mille vingt six, le **quatre février** à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie (salle du conseil), en séance ordinaire sous la présidence de Madame Christine MÉTOIS-LE BRAS, Maire.

Membres Présents :
Mme METOIS-LE BRAS Christine, M. RAULT Alain, Mme LE GALL Isabelle, M. RAOULT Roland, Mme LE MEUR Sandra, M. BAPTISTA-SOARES Philippe, Mme BACCELLI Michèle, M. THOMAS Jean-Yves, Mme FEUNTEUN Cristina, M. ALLAND Patrick, Mme RIVET Vanessa, Mme INIZAN Solenn, M. NAVINER André, Mme LE THERIZIEN Hélène, M. PIEDERRIERE Dorian, M. HERVÉ Pascal, Mme MARC Claudine, M. KIDDEM Omar, Mme HERVE Isabelle, Mme HERNOT Martine, M. CORMAND Yvon, Mme MACRE Amélie, M. RENAULT Gaétan.

Membres absents excusés ayant donné procuration :
Mme LEMAITRE Julie a donné procuration à Mme HERNOT Martine
Mme LE GALL Isabelle a donné procuration à Mme LE MEUR Sandra
(dès son départ à 18h50 et jusqu'à son retour à 19h55 – question n°2026-002 à la question n°2026-007)

Secrétaire de séance : Mme MARC Claudine

Assistaient également : Mme RAPENDY Laurence (DGS) et M. TOUBOULIC Thomas (DGAS)
et Mme ALLOYER LEMPERIERE Ingrid (responsable Finances)

DÉLIBÉRATION N° 2026-014
Rapporteur : Christine MÉTOIS-LE BRAS, Maire

OBJET : RESSOURCES HUMAINES – CRÉATION D'UN POSTE CONTRACTUEL D'AGENT A LA COORDINATION TECHNIQUE EN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE

Il est proposé de créer un poste d'agent technique en contrat à durée déterminée, pour faire face ponctuellement à un accroissement d'activité au service Coordination Technique. Ce besoin ponctuel s'explique par une activité accrue du service avant la période estivale (manifestations communales, associatives…).

Les missions du poste contractuel sont les suivantes :

- Préparer les matériels de prêt, de location ou matériaux divers pour l'entreposage ou leur envoi
- Assurer la livraison et le retrait de matériels suivant un planning ou un ordre de mission établi et transmis par la hiérarchie et accompagné d'une fiche de réservation
- Montage et démontage de matériel de type chapiteaux, podiums, panneaux ou grilles d'exposition…
- Ramassage des déchets à la pince
- Vidange des corbeilles publiques
- Nettoyage des panneaux publicitaires
- Nettoyage de la salle polyvalente du Créac'h et des sanitaires
- Entretien des locaux et des surfaces
- Nettoyage des cours d'école et des parkings autour

Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20260204-DB_2026_014-DE

L'agent sera recruté à compter du 1er mai 2026 pour une durée de 2 mois au maximum, sur le fondement de l'article L.223-23 1° du Code Général de la Fonction Publique, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire.

Il sera recruté en qualité d'agent contractuel rémunéré sur la base de l'indice de rémunération 366, en référence au 1er échelon du grade d'adjoint technique territorial, au prorata du temps de travail effectué et percevra le régime indemnitaire alloué aux agents contractuels de la collectivité.

Vu l'avis favorable de la commission Ressources Humaines du 26 janvier 2026 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE la création d'un poste contractuel d'agent à la Coordination technique, à temps complet, pour une durée de 2 mois à compter du 1er mai 2026, dans les conditions énoncées ci-dessus.**

- **PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.**

- **AUTORISE Madame Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier et à procéder au recrutement.**

A Trégueux, le 06 février 2026

La secrétaire de séance,

Mme MARC Claudine

Le Maire,

Mme MÉTOIS-LE BRAS Christine